

ministère de l'éducation

direction des personnels enseignants
de lycées

Agrégation mathématiques

*Rapport de Monsieur RICHE
Inspecteur général de l'Instruction publique
Président du jury*

1978

présentation

1. COMPOSITION DU JURY

M. RICHE	<i>Inspecteur général de l'Instruction publique, président</i>
M. RAMIS	<i>Inspecteur général de l'Instruction publique, vice-président</i>
Mme AMICE	<i>Professeur à l'université de Paris VII.</i>
M. ANDRE	<i>Maître assistant à l'université de Nancy I</i>
M. ARCANGELI	<i>Maître de conférences à l'université de Pau</i>
M. ARTOLA	<i>Professeur à l'université de Bordeaux I</i>
M. AUQUE	<i>Maître assistant à l'université de Clermont-Ferrand</i>
M. BADRIKIAN	<i>Professeur à l'université de Clermont-Ferrand II</i>
M. BAYART	<i>Professeur au lycée Thiers à Marseille</i>
M. BECKER	<i>Professeur au lycée Montaigne à Bordeaux</i>
M. BLOCH	<i>Professeur au lycée Louis le Grand à Paris</i>
M. BLONDEL	<i>Professeur à l'université de Bordeaux I</i>
M. BROUE	<i>Chargé de recherches au C.N.R.S.</i>
M. CARPENTIER	<i>Professeur au lycée Carnot à Dijon</i>
M. CHAMBADAL	<i>Professeur au lycée Louis le Grand à Paris</i>
M. CHEVALLET	<i>Professeur au lycée Louis le Grand à Paris</i>
Mme DELEAU	<i>Professeur au lycée Descartes à Tours</i>
Mme EL KAROUI	<i>Maître de conférences à l'université du Maine</i>
M. FRAYSSE	<i>Professeur au lycée Fermat à Toulouse</i>
M. GENET	<i>Professeur à l'université des Pays de l'Adour</i>
M. GIORGIUTTI	<i>Professeur à l'université de Rennes I</i>
M. GOSTIAUX	<i>Professeur au lycée St Louis à Paris</i>
M. HALBERSTADT	<i>Maître assistant à l'université de Paris VI</i>
M. HEE	<i>Maître assistant à l'université de Paris XI</i>
M. HEINICH	<i>Maître assistant à l'université de Paris VI</i>
M. HELLEGOUARCH	<i>Maître de conférences à l'université de Caen</i>
M. HELMER	<i>Professeur au lycée Clemenceau à Reims</i>
M. KAROUBI	<i>Professeur à l'université de Paris VII</i>
M. LABESSE	<i>Maître de conférences à l'université de Picardie</i>
M. LOMBARD	<i>Maître assistant à l'université de Nancy I</i>
M. PAINTANDRE	<i>Professeur au lycée Fermat à Toulouse</i>
M. PRADINES	<i>Maître de conférences à l'université de Toulouse III</i>
M. REINHARD	<i>Maître de conférences à l'Ecole Polytechnique</i>
M. RISLER	<i>Maître assistant à l'université de Paris VII</i>
M. RIVET	<i>Professeur à l'Institut national des Sciences appliquées de Rennes</i>
M. ROSEAU	<i>Professeur à l'université de Paris VI</i>
M. SCHREIBER	<i>Maître de conférences à l'université d'Orléans</i>
M. SPECTOR	<i>Professeur à l'université d'Orléans</i>

M. STERN	<i>Maître assistant à l'université de Paris VII</i>
M. SURATTEAU	<i>Professeur au lycée Pothier à Orléans</i>
M. THIBAUT	<i>Professeur à l'université de Toulouse III</i>
M. WARUSFEL	<i>Professeur au lycée Henri IV à Paris</i>
M. WIRTH	<i>Professeur au lycée St Louis à Paris</i>

2. CALENDRIER DES EPREUVES

2.1 Epreuves écrites

- Elles ont eu lieu aux dates suivantes :
 Mathématiques générales : 6 mai de 8 à 14 heures
 Analyse : 8 mai de 8 à 14 heures
 Mathématiques appliquées : 9 mai de 8 à 14 heures
- La liste d'admissibilité a été affichée le 16 juin au lycée St Louis et 34 rue de Chateaudun

2.2 Epreuves orales

Elles se sont déroulées du 26 juin au 23 juillet au lycée Montaigne à Paris.
 Les résultats définitifs ont été publiés le 24 juillet.

3. STATISTIQUES DIVERSES

3 Résultats généraux

Postes mis au concours	165
Candidats inscrits	2 519
Candidats présents à la première épreuve	2 057
Candidats présents à la dernière épreuve	1 894
Admissibles (* étrangers)	279 + 2*
Admis	165 + 2*
Equivalence des épreuves théoriques du C.A.P.E.S.	3

Moyenne sur 20 des points obtenus par :

le premier admissible	20
le dernier admissible	8,5
le premier agrégé	17,5
le dernier agrégé	9,6

3.2 Répartition des notes d'écrit

Le tableau ci-dessous indique le nombre N (m) des candidats qui ont obtenu aux épreuves écrites une moyenne, sur 20, m supérieure (au sens large) à m

m	20	15	12,5	10	8,5	7,5	6,5	6	5,5
N (m)	1	13	57	140	281	376	554	610	705

Le rapport du nombre des candidats français admissibles à celui du nombre de postes mis au concours est très voisin de 1,7.

3.3 Répartition entre les options

	Analyse numérique	Mécanique	Probabilités
Ont composé	816	222	847
Admissibles	115	22	144
Admis	60	13	92

3.4 Situation universitaire des candidats.

Dans le tableau suivant, les notations U J C F T correspondent aux candidats des E.N.S. : Ulm, Jourdan, Saint-Cloud, Fontenay et E.N.S.E.T. Les autres abréviations sont les suivantes :

E	Etudiants
I.P.E.S.	Elèves des I.P.E.S.
C.P.R.	Stagiaires de C.P.R.
P.C.	Certifiés ou Bi-admissibles
A	Assistants
C.O.	Coopérants ou détachés
S.N.	Professeurs au service militaire, en congé ou en sursis
M.A.	Maîtres auxiliaires, maîtres d'internat ou d'externat
P.	Enseignement privé
D.	Divers (ingénieurs,...)

Candidats	U	J	C	F	T	E	I.P.E.S.	C.P.R.
Inscrits	27	35	15	40	43	335	222	432
Admissibles	26	26	11	24	26	25	42	32
Admis	22	20	9	19	21	14	21	14

Candidats	P.C.	A	C.O.	S.N.	M.A.	P	D	Total
Inscrits	853	44	57	156	204	52	7	2 522
Admissibles	37	6	5	16	3	0	2	281
Admis	12	5	3	6	1	0	0	167

3.5 Répartition suivant les centres d'écrit

Centres \ candidats	Inscrits	Ayant composé aux trois épreuves	Admissibles	Admis
Aix-Marseille	89	73	4	2
Amiens	92	70	3	0
Besançon	32	30	3	0
Bordeaux – Pau	58	18	3	1
Caen	50	41	1	1
Clermont	28	26	2	1
Dijon	45	37	6	2
Grenoble	115	106	12	5
Lille	202	157	12	3
Limoges	27	26	0	0
Lyon – St Etienne	97	78	4	3
Montpellier	54	48	6	3
Nancy – Metz	116	92	6	2

Centres / candidats	Inscrits	Ayant composé aux trois épreuves	Admissibles	Admis
Nantes	97	61	4	4
Nice – Ajaccio	65	56	5	1
Orléans – Tours	60	48	5	5
Paris Créteil – Versailles	746	618	173	123
Poitiers	32	28	0	0
Reims	37	29	0	0
Rennes – Brest	74	58	5	4
Rouen	93	75	5	0
Strasbourg	71	62	7	2
Toulouse	79	68	2	2
Etranger	160	112	13	3

3.6 Affectations des agrégés de 1978

Sur les 165 candidats français admis :

- 5 demeurent assistants titulaires
- 7 conservent ou obtiennent une chaire de classe terminale C ou E
- 10 ont été nommés ou maintenus sur des chaires ordinaires (lycées ou collèges)
- 12 ont été mis à la disposition de recteurs
- 12 partiront au Service national
- 6 partiront en coopération ou bénéficieront d'un détachement
- 5 se trouveront en disponibilité ou bénéficieront d'un congé pour études ou d'un sursis d'intégration
- 4 ont été affectés à la D.G.R.S.T.
- 35 suivront un stage de formation professionnelle
- 69 effectueront une année supplémentaire dans une E.N.S.